Education thérapeutique du patient (ETP) : La démarche éducative [DPC]

Formation Courte

Public concerné :

Médecin (hors biologiste), Pharmacien (hors biologiste), Biologiste, Chirurgien-dentiste, Sage-Femme, Paramédicaux, Préparateur, infirmiere, cadre de santé.

Prérequis :

Participer à un programme d'ETP ou souhaiter développer l'éducation thérapeutique dans sa pratique quotidienne.

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

VALERIE BOISSIER
Telephone : 0472431291
Email : valerie.boissier@univ-lyon1.fr

Prochaine session :

Date de début : 30/01/2017
Date de fin : 16/05/2017
Formation en 3 modules :
Module 1 : 30 et 31 janvier 2017
Module 2 : 20 et 21 mars 2017
Module 3 : 15 et 16 mai 2017

Possibilité de suivre la formation par module dans l'ordre chronologique

Objectifs de la formation :

Comprendre et expliquer ce qu'est l'ETP : sa philosophie, ses différentes étapes, le positionnement des soignants dans la démarche éducative.
Mener un entretien de diagnostic éducatif
Définir et négocier avec le patient des objectifs pédagogiques en adéquation avec ses besoins et attentes
Mettre en œuvre des séances d'apprentissage en adéquation avec les objectifs pédagogiques fixés : Créer et/ou utiliser des outils pédagogiques, utiliser des techniques de communication et d'animation permettant les apprentissages lors de séances individuelles et collectives
Evaluer les compétences acquises par les patients : Créer et/ou utiliser des outils d'évaluation des compétences acquises permettant de définir un suivi éducatif
Mettre en place un dossier patient d'ETP
Améliorer la qualité de la relation patient/ soignant par l'acquisition de techniques de communication
Collaborer avec différents les différents professionnels intervenant dans le parcours de soins des patients

Créer une dynamique de coopération entre les différents professionnels de santé

Programme :

Un mois avant la formation : remplissage d'un questionnaire (en ligne) d'évaluation des compétences relationnelles et pédagogiques et des pratiques éducatives avant la formation.
Formation :
Acquérir des compétences éducatives décrites dans le décret n°2013-449 du 31/05/2013 permettant de participer à la mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique. Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
Comprendre la démarche éducative, mener un entretien de diagnostic éducatif, définir et négocier avec le patient des objectifs pédagogiques.
Mettre en œuvre des séances d'apprentissage centrées sur les besoins exprimés par les patients.
Evaluation pédagogique des patients.

Module 1 (14h) : Le diagnostic éducatif : comprendre la démarche éducative, mener un entretien de diagnostic éducatif, définir et négocier avec le patient des objectifs pédagogiques.

Le diagnostic éducatif est la première étape de la démarche éducative. Il permet d'appréhender les différents aspects de la vie et de la personnalité du patient, les connaissances et compétences qu'il met en œuvre au quotidien ou qui lui sont nécessaires d'acquérir, ainsi que ses attentes et ses besoins vis-à-vis du programme d'ETP, pour vivre de manière optimale sa vie avec la maladie.

Les objectifs de cette formation contribuent à l'acquisition d'une partie des compétences décrites dans le décret 2013-449 du 31/05/2013, et nécessaires à la mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique. A la fin du séminaire, les participants doivent être capables de :

- expliquer la philosophie et le contexte réglementaire dans laquelle s'inscrit l'éducation thérapeutique
- préciser les différentes étapes de la démarche éducative
- élaborer des outils d'aide à la réalisation du diagnostic éducatif
- s'approprier des techniques de communication facilitant l'instauration d'une alliance thérapeutique
- mener des entretiens de diagnostic éducatif du patient permettant notamment d'identifier :
  - ses représentations de la santé, la maladie, du traitement
  - son stade d'acceptation ou de distanciation de la maladie
  - ses motivations
  - ses ressources
- négocier des objectifs pédagogiques personnalisés avec le patient en fonction de ses besoins, attentes et projets

Module 2 (14h) : La mise en œuvre du programme : mettre en œuvre des séances d'apprentissage centrées sur les besoins exprimés par les patients : création et utilisation d'outils pédagogiques, choix et utilisation de techniques d'animation de séances individuelles et collectives…

Cette formation concerne l'acquisition de compétences pédagogiques et d'animation nécessaires à la mise en œuvre de séances d'ETP décrites dans le décret n°2013-449 du 31/05/2013 (relatif aux compétences requises pour la mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient).

Ces séances font suite au diagnostic éducatif et à la co-construction avec le patient d'un programme d'ETP personnalisé.

A la fin du séminaire, les participants doivent être capables de :

- Elaborer un référentiel de compétences
- Elaborer un conducteur de séance
- Créer et utiliser des outils variés facilitant l'acquisition de compétences d'auto-soins et d'adaptation à la maladie par le patient
- Utiliser des techniques d'animation variées en fonction du style d'apprentissage des patients en séance individuelle ou collective

Module 3 (14h) : L'évaluation pédagogique du patient : évaluer les compétences acquises par le patient à l'aide de différentes techniques et outils et définir avec lui un suivi ou renforcement éducatif. Mettre en place un dossier patient d'ETP.

L'évaluation pédagogique du patient s'inscrit dans le processus continu de la démarche éducative. Elle permet de s'assurer, par l'utilisation d'outils d'évaluation respectant certaines règles de qualité, de l'acquisition de compétences par le patient, en vue de prendre des décisions d'ordre pédagogique.

Cette formation participe à l'acquisition des compétences décrites dans le décret n°2013-449 du 31/05/2013 (relatif aux compétences requises pour la mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient).
A la fin du séminaire, les participants doivent être capables de :

- Expliquer les finalités de l'évaluation en fonction de sa temporalité
- Créer et utiliser des outils d'évaluation des compétences d'auto-soins et d'adaptation à la maladie
- Mener des entretiens d'évaluation
- Analyser les résultats des évaluations et prendre des décisions d'ordre pédagogique
- Elaborer des outils de suivi du patient
- Expliquer les modalités d'élaboration et d'évaluation d'un programme d'ETP

Le transfert des compétences acquises sera travaillé lors de chaque module.

Nécessité de s'engager dans une démarche de développement d'ETP dans sa pratique professionnelle
Deux mois après la formation : remplissage d'un questionnaire (en ligne) d'évaluation des compétences relationnelles et pédagogiques et des pratiques éducatives mises en œuvre/ améliorées à la suite de la formation.

Conditions de validation :

Attestation de présence,
Attestation de participation à un programme de Développement Professionnel Continu (DPC) sous réserve d'avoir validé toutes les étapes (pré test - présence au(x) module(s) - post test).

Lieu principal d'enseignement :

- Lyon Est (Lyon 8ème) - campus Rockefeller

Tarifs :

Montant : 1500 euros
Précision : Les 3 modules

Montant : 500 euros
Précision : Par module

Modalités d'inscription :

Nécessité de s'engager dans une démarche de développement d'ETP dans sa pratique professionnelle : adresser lettre de motivation, curriculum vitae et bulletin d'inscription

- 1- Télécharger le bulletin d'inscription ci-dessous

- 2- Compléter toutes les rubriques.Il nous manque régulièrement des informations : le nom de naissance, le n° de sécurité sociale, le n° RPPS ou ADELI, le SIRET.

Nous vous informons que ces données sont indispensables pour l'enregistrement dans notre logiciel d'inscription et/ou afin d'établir l'attestation de participation à une formation DPC.
- 3- Nous faire parvenir à l'adresse indiquée votre bulletin **par voie postale**. Seuls les **bulletins originaux sont validés** par notre agence comptable.

Université Claude Bernard Lyon 1
Service de la formation continue - Antenne Santé
8, Avenue Rockefeller
69373 LYON Cedex 08

Les bulletins d'inscription sont enregistrés dans l'ordre d'arrivée (**cachet de la poste faisant foi**)

Si vous avez cochez « inscription en parallèle sur le site de l'**ANDPC** » bien pensez à vous **inscrire au plus tard 1 mois avant le début de la formation** sous peine de refus de prise en charge financière.
Vous pouvez nous contacter pour obtenir le n° du programme et la session afin de faciliter votre inscription.

La formation sera assurée sous réserve d'un **nombre suffisant d'inscrits**, en cas d'annulation vous serez informé(e) par mail au plus tard 15 jours avant le début de la formation,

Au plus tard 15 jours avant le début de la formation vous recevrez **par mail votre convocation**, et par courrier un contrat (si inscription individuelle) ou une convention (si prise en charge financière par l'employeur) à nous renvoyer signé par courrier.

L'inscription sera validée au **retour de la convention signée** par l'employeur ou le stagiaire (si inscription à titre individuelle).

Vous étes **libéral** ou **salarié d'un centre conventionné**, pour vous inscrire à ce programme DPC, créer votre compte personnel sur www.mondpc.fr.
Pour obtenir le n) de programme DPC et sa session : nous contacter